

Je vais dire à mes enfants que j'ai un cancer

Le site du Docteur Didier CARCIENTE

Adresse du site : www.docvadis.fr/didiercarciente



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

Votre médecin vous a annoncé que vous avez un cancer. Vous vous demandez si vous devez le cacher à vos enfants pour les protéger ou si vous devez leur en parler et comment.

Mes enfants vont-ils supporter cette annonce ?

La capacité des enfants à entendre et à comprendre une telle situation est souvent surprenante. Ils peuvent vous aider à surmonter des difficultés et à vivre votre maladie par leur présence et leurs mots. Ils vous accompagneront au cours de l'évolution de votre maladie. Ils ne partageront pas que les moments difficiles, mais ils seront aussi présents pour partager ceux d'espoir et de joie.

Pourquoi faut-il leur révéler la vérité ?

Les enfants sont souvent plus touchés par le manque de considération, ou par ce qu'ils ressentent comme une trahison de ne pas avoir été informés, que par l'annonce qui représente pour eux une marque de confiance. Par ailleurs, les enfants ressentent particulièrement les difficultés, les angoisses ou la tristesse de leurs parents. C'est en leur cachant la vérité qu'ils risquent d'imaginer des choses bien pires, qu'ils pourraient vivre encore plus mal.

Faut-il leur dire rapidement ?

Il ne faut pas se précipiter. Il est important de prendre un peu de recul pour avoir le temps de choisir les mots, de trouver le moment propice et de pouvoir s'exprimer calmement. Mais le plus tôt est le mieux. Car il est toujours très difficile d'expliquer à un enfant qu'on lui a caché quelque chose de très important pour la famille. L'âge n'est pas une excuse que l'enfant acceptera facilement. Plus tôt il l'apprendra, moins il sera

angoissé.

Comment leur en parler ?

Chaque famille a ses propres représentations par sa culture, ses expériences, son passé. Chaque enfant a son idée de la maladie, de l'hôpital, des médecins et de la mort. C'est la raison pour laquelle il faut se servir des mots et des codes utilisés habituellement dans la famille. S'il y a plusieurs enfants d'âges différents, il est préférable de leur annoncer à tous en même temps. Il est souhaitable aussi que cette annonce soit faite dans un contexte familial habituel et qu'elle ne revête pas un caractère solennel ou exceptionnel.

Puis-je emmener mon enfant à l'hôpital ?

Selon son âge, si cela est autorisé ou s'il en a exprimé le désir, vous pouvez emmener votre enfant à l'hôpital, soit lors d'une consultation, soit pour voir un de ses parents hospitalisé. L'idée qu'il se fait de l'hôpital ou du personnel soignant n'est pas forcément la réalité. Le contact avec le médecin ou avec une infirmière proche de ses parents peut le rassurer et répondre à des questions qu'il se pose.

Y a-t-il une attitude particulière à avoir envers les adolescents ?

L'adolescence est un âge où les réactions peuvent être les plus inattendues, où le jeune devient autonome et se construit. Votre meilleure attitude sera de considérer votre enfant adolescent comme un adulte et d'utiliser des mots d'adulte. Ne cachez ni vos angoisses ni vos larmes. N'essayez pas de vous montrer plus fort(e) que vous n'êtes. Soyez vous-même. Il est possible qu'il n'ait pas de réaction ou qu'il vous semble indifférent. C'est peut-être pour lui un moyen de défense. Cela ne doit pas vous empêcher de le tenir informé, de lui en parler lorsque vous en ressentez le besoin et que vous le sentez disponible. Peut-être choisira-t-il de se confier d'abord à des amis en qui il a confiance, avant de revenir au dialogue avec vous.

Puis-je être aidé(e) ?

Il existe des « dispositifs d'annonce ». Au cours de ces rencontres avec le personnel soignant, vous pourrez poser des questions et demander une aide psychologique adaptée. Il existe aussi des groupes de parole qui vous permettent d'échanger avec d'autres malades. Si vous pensez que votre enfant présente des difficultés, n'hésitez pas à en parler avec l'équipe de soins et les psychologues. Ils vous orienteront vers une prise en charge psychologique adaptée à votre enfant. Enfin, il existe des brochures d'information destinées aux enfants et disponibles auprès de l'Espace Rencontres Information (ERI) de l'établissement hospitalier.

Faites confiance à vos enfants et ne sous-estimez pas leurs capacités à comprendre et à vous aider. Evitez le non-dit, soyez vous-même ! Votre médecin, l'équipe soignante et des psychologues peuvent vous aider. N'hésitez pas à leur poser des questions.